

1 PAS DE PAUVRETÉ

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS SOLIDAIRES



ÉLIMINER TOUTE FORME DE PAUVRETÉ



D'ici 2030, contribuer, faciliter
ou créer les conditions pour permettre de :

DIMINUER DE MOITIÉ LE NOMBRE DE PAUVRES

En faisant disparaître la grande pauvreté et en diminuant de moitié le nombre de personnes en situation de fragilité économique, sociale, sanitaire, éducative, etc.

PROTEGER LES PLUS VULNERABLES

En mettant en place des systèmes et des mesures de protection sociale, y compris des socles de protection sociale pour tous.

FACILITER L'ACCES AUX RESSOURCES, SERVICES ET À LA PROPRIÉTÉ

En s'assurant qu'en particulier les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, aux services de base, à la propriété et aux technologies et services financiers adéquats (ex. la microfinance).

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PAUVRES ET DES PERSONNES EN SITUATION VULNÉRABLE

En réduisant leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et aux autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.

14,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté de pauvreté monétaire (21% en Espagne / Italie), soit 1 102 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans

Presque 39% des chômeurs vivent sous le seuil de pauvreté. Près de 18% des travailleurs indépendants, 7% des salariés, et 10% de retraités

se trouvent en situation de pauvreté monétaire.

Environ 33% des familles monoparentales sont pauvres

Près de 32% d'immigrés sont pauvres, et particuliers ceux nés en Afrique (39%)

13% de la population est en situation de privation matérielle et sociale (ne peuvent pas pour des raisons

financières, couvrir les dépenses pour pouvoir chauffer son logement, acheter des vêtements neufs, etc.), contre 42 % des personnes pauvres au sens monétaire ; plus de deux tiers des ménages dont la personne de référence est au chômage, 10,3 % des personnes seules... sont dans cette situation ;

Près de 14% de pauvres sont propriétaires de leur logement.



2 FAIM « ZÉRO »

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS EN SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE



ÉLIMINER LA FAIM, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ÉLIMINER LA FAIM ET LA MALNUTRITION

En permettant que chacun, en particulier les plus vulnérables, puissent accéder tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive, suffisante et abordable ; et mettre fin à toutes les formes de malnutrition à tous les âges (retards de croissance, émaciation, etc.).

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET RÉSILIENTE

En s'assurant qu'en particulier les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, aux services de base, à la propriété et aux technologies et services financiers adéquats (ex. la microfinance).

PROTÉGER L'AGRICULTURE NOURRICIÈRE ET LES PETITS AGRICULTEURS

En doublant la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs ; et assurer l'accès aux terres, aux autres ressources productives, à la formation, aux services financiers, aux marchés...

DIVERSIFIER ET PARTAGER LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

En préservant la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées ; favoriser l'accès aux savoirs traditionnels associés et le partage, etc.

3% de la population en France sont sous-alimentés

21% des Français rencontreraient des difficultés pour s'assurer trois repas sains par jour

9% des ménages, en 2019, renoncent à la consommation de protéines pour des raisons financières

8 millions de Français bénéficient

de l'aide alimentaire ; et le taux de non-recours à l'aide alimentaire est de 50%. Certains y renoncent pour des problèmes d'accessibilité aux points de distribution des paniers.

L'agriculture biologique représente en 2020 près de 9% de la surface agricole. Ce taux devrait être de 15% en 2022.

En 2021, la France importe 20% de son alimentation. Les agriculteurs français continuent de vieillir sans que le secteur ne soit assez attractif pour que la relève soit assurée.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

POUR DES TERRITOIRES ET
DES SOCIÉTÉS ET ÉPANOUIS



DONNER LES MOYENS DE VIVRE UNE VIE SAINTE ET PROMOUVOIR LE BIEN- ÊTRE À TOUS LES ÂGES



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ASSURER LA SANTE ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

En améliorant la santé procréative, maternelle et infantile et en luttant contre toute mort prématurée, en particulier les morts néo-natales et infantiles.

RÉDUIRE LES PRINCIPALES MALADIES TRANSMISSIBLES ET NON TRANSMISSIBLES

En mettant fin à l'épidémie du sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales, et en combattant l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ; et réduisant la mortalité prématurée due à des maladies, ...

METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE PRÉVENTION ET TRAITEMENT DE TOUT COMPORTEMENT À RISQUE

En renforçant la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool. Il s'agit aussi de diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route, ...

ASSURER UN ACCÈS UNIVERSEL À UNE COUVERTURE MÉDICALE, AUX SERVICES DE SANTÉ ET À LA PROTECTION MULTI-RISQUES

En faisant bénéficier à tous d'une couverture santé universelle, d'une protection contre les risques financiers ; en donnant accès à des services de santé de qualité et à des médicaments et des vaccins sûrs, efficaces à un coût abordable, ...

RÉDUIRE LES MALADIES ET LA MORTALITÉ LIÉES AUX MAUVAISES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

En contrôlant les pratiques faisant usage de substances chimiques dangereuses, ou provoquant pollutions et contamination de l'air, de l'eau et du sol, ...

Près de 3% de la population a renoncé aux soins dentaires en 2019 pour des raisons financières

La prévalence du tabagisme quotidien est de 24%.

En 2019, on comptabilise 3 244 morts par accident de la route. Cela signifie une réduction des accidents mortels de 6,3 % depuis 2015.

L'espérance de vie en bonne santé chez les femmes comme chez les hommes est relativement proche (65 et 64 ans respectivement). L'espérance de vie à la naissance est plus contrastée : presque 86 ans pour les femmes contre presque 80 ans pour les hommes.

Le taux de non-recours à la couverture maladie universelle

complémentaire s'élève à 60% et à 30% pour la complémentaire santé solidaire

18% des adolescents (en troisième) sont en situation de surpoids et d'obésité en 2017. 25% des adolescents issus des ménages ouvriers sont concernés contre un peu plus de 11% au sein des ménages de cadres.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

POUR DES TERRITOIRES ET DES
SOCIÉTÉS INSTRUITES



VEILLER À CE QUE TOUS PUISSENT SUIVRE UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ ET PROMOUVOIR DES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA VIE



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ACCÉDER À UNE ÉDUCATION/FORMATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ POUR TOUS

En assurant que tous les enfants suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité ; accompagné d'activités de développement (et de soin) personnel (tout en s'assurant de la maîtrise des apprentissages fondamentaux luttant contre l'illettrisme, illettrisme...).

FACILITER L'EMPLOYABILITÉ ET LA CRÉATION D'ENTREPRISES

En permettant l'accès équitable à un enseignement technique et universitaire, de qualité et d'un coût abordable, et à l'acquisition des « capacités » tout au long de la vie afin de faciliter l'obtention ou le maintien d'un travail décent, et l'accès à l'entrepreneuriat.

ÉGALISER LES CHANCES POUR L'ÉDUCATION/ LA FORMATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

En éliminant les inégalités d'accès à l'éducation et à des formations selon le genre, les âges, les origines, les situations de vie (ex. personnes handicapées, seniors...).

FACILITER UNE ÉDUCATION SOLIDE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS

En faisant en sorte que tous acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir, notamment par l'éducation en faveur du développement durable, les modes de vie résilients/climat, l'accès aux droits, la promotion d'une culture de paix...

20% des plus de 65 ans et les classes populaires n'effectuent aucune démarche administrative et des services en ligne, et sont les plus concernés par la **fracture numérique et l'illectronisme**

11% env. des jeunes se trouvent sans emploi ni formation en 2019

10% de garçons contre 7% de filles, environ, sont concernés par les sorties précoces du système scolaire
3 fois plus d'enfants de cadres réalisent des études supérieures que d'enfants d'ouvriers

69% des jeunes diplômés en 2019 se trouvaient sans un emploi douze mois après l'obtention de leur diplôme, selon l'Apec (l'Association pour l'emploi des cadres),
20% de la population disposent d'un niveau de **diplôme supérieur** (supérieur à Bac + 2)



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS PROTECTEURS
DES FEMMES

RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

METTRE FIN AUX VIOLENCES ET AUX DISCRIMINATIONS ENVERS LES FILLES ET LES FEMMES

En luttant contre toutes les formes de violences et de discrimination à l'égard des femmes et des filles, dans la vie privée et publique ; mais aussi contre tout type d'exploitation ou de pratiques (travail, sexuel...).

protection sociale ; puis en promouvant le partage des responsabilités dans le ménage et la famille.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET ACCÈS AUX POSTES DE DIRECTION DES FEMMES

En garantissant l'égalité des femmes à l'accès aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

VALORISER LE TRAVAIL DOMESTIQUE DES FEMMES ET LEUR RÔLE DANS LA VIE DES LEURS DESCENDANTS ET ASCENDANTS

En mettant en lumière l'apport des femmes dans les soins et les travaux domestiques non rémunérés, et en développant des services publics, d'infrastructures et de politiques de

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE ET PROCRÉATIVE

En assurant l'accès de toutes aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacune puisse exercer ses droits en matière de procréation.

Le taux d'activité des femmes qui travaillent à plein temps est de **42%** contre 69% pour les hommes

54 % des femmes percevaient en 2018 le Revenu de solidarité active (RSA), contre 46 % des hommes,

Les femmes gagnent en moyenne **16,8 % de moins** que les hommes dans les secteurs privé et public, en 2018 (en % du salaire horaire brut moyen des hommes salariés)

40 % des femmes françaises auraient subi une injustice en raison du sexe, en 2016, selon une enquête du CSA.

49% des femmes parmi les **étudiants des disciplines scientifiques** à l'Université 2020

Près de **36% des postes de direction au sein de l'administration publique en 2018**, sont occupés par des femmes, ce qui représente un meilleur taux que dans le privé où elles ne sont que 22%.

20 % des femmes occupent le poste de maires en 2021 et autant celui de présidents des conseils départementaux. Elles occupent 32% des postes de présidents des

régions contre à peine, mais que 11% sont des présidents de conseils communautaires.

+ 66 %, est le taux d'augmentation des violences sexuelles concernant les femmes hors contexte familial entre 2010 et 2018.

+ 16 % des violences conjugales en 2019, et +30% entre 2019 et 2020 en lien avec le confinement.

50% des femmes qui se déplacent en transports en commun avouent ne pas se sentir en sécurité



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

POUR DES TERRITOIRES ET DES
SOCIÉTÉS RESPECTUEUX DE L'EAU



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ACCÉDER DE MANIÈRE UNIVERSELLE ET ÉQUITABLE À LA RESSOURCE ET AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT

En assurant l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats ; et en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

GÉRER DE MANIÈRE INTÉGRÉE ET DURABLEMENT LES RESSOURCES

En utilisant de manière rationnelle les ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

En réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

PROTECTION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

En protégeant et restaurant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Près de **98% de la population de la métropole accède à l'eau** conforme en toute sécurité.


Environ 2% de la population est desservie par une eau non conforme pour la microbiologie, et autant au niveau physico-chimique. Bien que faible, ce taux tend à augmenter.

Environ 98% est le taux de conformité de l'assainissement collectif en 2017, contre environ 58% pour l'assainissement non collectif.

87% des services publics locaux de l'eau, parmi ceux ayant l'obligation légale de disposer, ont Commissions Consultatives (CCSPL)

44% des masses d'eau de surface sont en bon état écologique en 2015

69% des masses d'eau de surface sont en bon état chimique en 2015



7 ÉNERGIE PROPRE ET À COUT ABORDABLE

POUR DES TERRITOIRES ET DES
SOCIÉTÉS SOBRES ET ÉQUITABLES



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

 **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ACCÈS ÉQUITABLE À L'ÉNERGIE

En garantissant l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable et en exerçant une consommation raisonnée de toutes les sortes d'énergie.

AUGMENTATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En multipliant par deux le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En accroissant nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique.

Environ 12% de la population française (métropole et en outre-mer), sont touchés par la précarité énergétique.

Près de 6% de la population ne peut maintenir son logement « à bonne température » (soit 19° C) en 2019, contre environ 5% en 2017.

Un peu plus de 17 % d'énergies

renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2019.

Plus de 30% de la production primaire d'énergies renouvelables, en 2019, sont issus de trois filières : l'éolien, des pompes à chaleur et des biocarburants.

4 centrales de charbon subsistent en fonctionnement en France (contre 250 en Europe). Fournissant 2% de l'énergie. Elles devraient fermer en 2022.

Environ 70% de la production d'énergie est d'origine nucléaire en 2019



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS À LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE PARTAGÉE



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

CONSOLIDER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE À FORTE INTENSITÉ EN MAIN D'ŒUVRE ET À HAUTE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

En assurant un taux de croissance économique par habitant, et en diversifiant la production, modernisant les infrastructures technologiques et en innovant, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ; et en s'attachant à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

DÉVELOPPER TPE - PME DANS TOUS LES DOMAINES

En promouvant des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, l'entrepreneuriat, la créativité, etc. des micro-entreprises et des petites et moyennes

entreprises (en particulier dans le tourisme et la culture) ; et en leur facilitant l'accès aux services financiers et d'assurance, ...

CRÉER DES EMPLOIS DÉCENTS

En garantissant à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale, dans tous les domaines (activité productives, culturelles, sociales, environnementales). Et promouvant la sécurité sur le lieu de travail, ...

ACCÉDER AUX EMPLOIS DE MANIÈRE ÉQUITABLE

En réduisant considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation ; en supprimant tout type de travail forcé, le travail des sous toutes ses formes ; en défendant les droits des travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Près de 66% est le taux d'emploi en 2019, contre 63% 2020.

5% de sous-emploi en 2019

22% de chômage chez les moins de 25 ans en 2020 contre 9% de chômage du total de la population active.


11% des jeunes sont sans emploi ni formation, contre 12 % en 2015.

12 millions de salariés ont été mis en chômage partiel avec la crise covid.

36 % de perte d'activité est imputée à la Covid-19

Près de 11% de l'emploi salarié en 2015 est généré par l'économie circulaire

Près de 25% des emplois pour les jeunes sont des emplois aidés (en chute depuis 2014).



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

POUR DES TERRITOIRES ET DES
SOCIÉTÉS D'INNOVATION RÉSILIENTE



METTRE EN PLACE UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DURABLES, RÉSILIENTES ET ACCESSIBLES

En visant le développement économique et le bien-être, en mettant l'accent sur un accès universel à un coût abordable et dans des conditions d'équité, ...

ACCROÎTRE L'ACCÈS DE TOUTES LES ENTREPRISES AUX SERVICES FINANCIERS

En privilégiant cet accès (services financiers, prêts consentis à des conditions abordables) à des petites entreprises industrielles, et en les intégrant dans les chaînes de valeur et sur les marchés, ...

CONCEVOIR UNE INDUSTRIALISATION MODERNE ET SOCIO-ÉCONOMIQUEMENT DURABLE

En augmentant nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut ; en modernisant/adaptant les infrastructures et les industries à un usage plus rationnel des ressources et en ayant recours aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, ...

RENFORCER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET PERFECTIONNER LES CAPACITÉS TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES

En encourageant notamment l'innovation et en augmentant les dépenses publiques et privées et le nombre de personnes travaillant dans la recherche et du développement.

81% de personnes connectées au haut débit en 2019 (contre 64% en 2010).

Dès 2016, **80%** des collectivités interrogées estimaient que les outils numériques renforçaient la participation citoyenne.

Uniquement **11%** des habitants n'ont

pas utilisé internet au cours des trois derniers mois, en 2019.

71% des très petites entreprises sont acceptés dans leurs demandes de crédit

En 2016, la France compte **1 million de km** de routes, **30 000 km** de rails, **8 500 km** de voies navigables,

13 grands ports maritimes et ports autonomes fluviaux équipent la France en 2016.

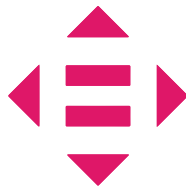
86% des foyers français étaient équipés d'un ordinateur début 2020, **77%** d'un smartphone, **49%** d'une tablette

10 INÉGALITÉ RÉDUITES

POUR DES TERRITOIRES
ET SOCIÉTÉS MOINS INÉGAUX



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE TERRITOIRES ET EN LEUR SEIN



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

FAIRE ÉVOLUER LES REVENUS DES PLUS PAUVRES

En faisant en sorte que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent progressivement plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

ÉGALITÉ DES CHANCES, AUTONOMISATION, ET INTÉGRATION

En assurant éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant les plus adaptées, notamment celles permettant d'accéder à des meilleurs salaires et à la protection sociale ; en favorisant, pour tous l'intégration sociale-spatiale, économique et politique (tous âges, sexes, handicaps, races, appartenances ethniques, origines, religion, statut économique, lieux d'habiter, etc. confondus).

GOUVERNANCE PARTAGÉE

En permettant que les territoires les plus vulnérables soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions politiques, économiques et financières afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes ; et en permettant, une meilleure représentation citoyenne.

MIGRATION RESPONSABLE

En facilitant la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

10 % des Français les plus riches perçoivent des revenus 6,7 fois plus élevés que les 10 % les plus pauvres et détiennent 23,8 % de l'ensemble des revenus, en 2019

+ 3 % du taux de croissance en niveau de vie entre 2013 et 2018, mais pour les 40 % les plus pauvres la hausse n'est que de + 0,3 % seulement sur la même période

18 % de la population a une

accessibilité aux médecins inférieure à 3 consultations par an et par habitant

25% des habitants les mieux dotés en services médicaux de proximité ont donc une accessibilité 1,5 fois meilleure que le quart des habitants les moins bien dotés

46 % des habitants des espaces ruraux isolés de l'influence des pôles urbains étaient résidait à plus de

30 minutes d'un service d'urgences ou d'un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), en 2016,

16 % de la population disposant d'un accès restreint aux médecins généralistes a également un faible accès aux urgences.

81% des personnes disposent du haut débit à leur domicile en 2019

11 VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES

POUR DES TERRITOIRES ET DES
SOCIÉTÉS URBANO-RURAUX EN
ÉQUILIBRE



VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

ACCÉDER AU LOGEMENT ET À LA MOBILITÉ POUR TOUS AU COÛT ACCESSIBLE

En assurant le développement et l'accès de tous à un logement, des services de base, des espaces publics, et des transports adéquats et sûrs, à un coût abordable et viable partout ; en assainissant les quartiers de taudis ; en améliorant la sécurité routière ; et en particulièrement faisant attention aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, ...

PRÉVENIR ET LIMITER L'IMPACT DES CATASTROPHES

En réduisant considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et en réduisant également le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimées en proportion du produit intérieur. Un accent sera mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable, ...

DÉVELOPPER UNE URBANISATION DURABLE, RÉSILIENTE ET INCLUSIVE

En renforçant l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des tous les établissements humains (urbains périurbains et ruraux) ; et en réduisant l'impact environnemental négatif des villes par habitant (qualité de l'air, gestion notamment municipale, des déchets...)

PATRIMONIALISER LA CULTURE ET LA NATURE DANS LES TERRITOIRES

En renforçant les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial, ...

.....

Plus de 65 % de la population est éligible au logement social en France,

4,5 millions de logements sociaux sont disponibles, mais 2 millions de demandes sont en attente.

55 000 ménages reconnus prioritaires, sont en attente de logement depuis 8 an.

81% des déplacements des personnes sont individuels

31 % des émissions nationales de GES sont issus du secteur transport, contre 25% pour le secteur du bâtiment

94 % du carbone émis provient du transport routier

9% est le taux d'artificialisation hexagonale en 2018, contre 5% en 1982

1,4% par an d'artificialisation, contre de 0,5 % de croissance

démographique, entre 2006-2015.

9 % de la surface agricole utile actuelle, seraient artificialisés d'ici 2060, au rythme actuel.

40 000 décès prématurés par an, soit 9 % de la mortalité dans l'hexagone, sont du fait de la pollution par les particules fines émises par les activités humaines.



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS URBANO-RURAUX
EN ÉQUILIBRE



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES VILLAGES SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉILIENTS ET DURABLES



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES ET TOUTES LES AFFECTATIONS METTANT EN PÉRIL LA NATURE ET LA SOCIÉTÉ

En utilisant de manière rationnelle les ressources naturelles (eau, nature), et en instaurant une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et en réduisant aussi leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, ...

d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ; et en réduisant aussi la production des autres déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation, ...

RÉDUIRE LE VOLUME DES TOUS LES DÉCHETS

En réduisant de moitié le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation, ainsi que les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et

ASSURER LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITÉS ET DES CITOYENS

En encourageant tout type d'entreprises, à adopter des pratiques viables ; en promouvant des pratiques durables des collectivités dans le cadre de la passation des marchés publics ; puis en faisant en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable, ...

175 ressourceries / recycleries en France

96 projets « d'économie industrielle et territoriale » permettent d'optimiser les ressources présentes (énergie, eau, matières, déchets, équipements, expertises).

5,1 tonnes de déchets par habitant en 2018. Les deux tiers de ces déchets sont recyclés.

20 % des aliments sont gaspillés en France soit 150 kg par an d'aliments invendus ou achetés mais pas totalement consommés.

+20 % c'est la progression des ventes de produits biologiques en France entre 2015 et 2016 (selon l'Agence bio, 2018)

79% c'est le taux des déchets dangereux traités en France

13 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS DÉCARBONNES



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

DEVENIR RÉSILIENTS ET ADAPTATIFS

En renforçant partout, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat, ...

CONCEVOIR DES POLITIQUES AD HOC

En incorporant des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification (locale, régionale, nationale) ...

DISPOSER DES CONNAISSANCES ET DES CAPACITÉS D'AGIR

En améliorant l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide...

10 tonnes (teq), pèse, environ, l'empreinte carbone/habitant en 2019, contre près de 12 tonnes en 2010.

6,2 tonnes (teq) d'émissions de gaz à effet de serre, environ, sont produits par chaque habitant / an.

0,7% est le taux de particules fines dans les grandes villes en 2019, contre 31% en 2011 (taux qui se

rapproche de ceux observés dans les villes moyennes).

- 2% des émissions de GES en moyenne/an entre 2004 et 2014, mais entre 2014 et 2019 la réduction s'est atténuée à 0,6% par an (la France présente toutefois l'un des niveaux d'émissions les plus faibles parmi les pays développés).

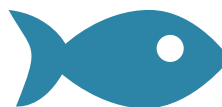
- 5 à -15% de baisse des émissions carbone en 2020 engendré par la crise liée à la Covid-19. L'objectif de baisse de 40% entre 1990 et 2030 du total des gaz à effet de serre est loin d'être réussie.

14 VIE AQUATIQUE

POUR DES TERRITOIRES ET
SOCIÉTÉS PROTECTEURS DES
OCÉANS ET DES FLEUVES



CONSERVER ET EXPLOITER RAISONNABLEMENT LES RESSOURCES AQUATIQUES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES MARINS, CÔTIERS ET FLUVIAUX

En renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation (acidification par exemple) et en prenant des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir leur santé et leur productivité. Cela implique de prévenir et de réduire la pollution de tout type, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments...

des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques... Et en interdisant les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, ...

CONTRÔLER LA PÊCHE

En mettant un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et en exécutant

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INSULAIRES ET CEUX LES MOINS DÉVELOPPÉS

En leur faisant bénéficier des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme, ...

.....

76 % des milieux vivants aquatiques analysés entre 2013-2018 révèlent un état de conservation défavorable.

60 % environ des 642 évaluations d'espèces vivantes dans les milieux aquatiques révèlent un état altéré.

+ 9 % d'augmentation de la pollution en milieu marin entre 2012 et 2017

+24% d'aires marines protégées en 2019, contre environ 1% en 2010.

30% des récifs coraliens en disparition en 2017, contre 36% en 2015.

17 millions d'habitats et 9 millions d'emplois sont menacés par des risques d'inondations du fait du type

d'usages des sols et de la disparition des terres (dont 1,4 million d'habitants du littoral).

12% des masses d'eau de surface sont de qualité médiocre selon leur état écologique en 2015, contre 10% en 2011.

The background of the entire page is a microscopic image of plant tissue, likely a cross-section of a stem or leaf, showing various cell structures. A large green triangle is overlaid on the right side of the image, containing text and icons.

15 VIE TERRESTRE

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS RESPECTUEUX
DU VIVANT



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

PRÉSERVER DES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

En garantissant la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts (reforestation, reboisement, etc.), les zones humides, les montagnes et les zones arides...

extinction. Et aussi, en empêchant l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, et en atténuant les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, ...

RÉDUIRE LA DÉGRADATION DES SOLS

En luttant contre la désertification, et en restaurant les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par cette désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols...

PARTAGER LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

En favorisant le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques, et en promouvant un accès approprié à celles-ci, ...

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

En mettant un terme à l'appauvrissement de la biodiversité, en protégeant les espèces animales /végétales menacées, et en prévenant leur

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRIVÉS

En intégrant la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification territoriale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, et dans la comptabilité locale-nationale, ...

1 / 17, la France est 1 des 17 pays megadivers, mais les **¾** des habitats d'intérêt communautaire sont en mauvaise état

31% de la surface nationale est constitué des forêts en 2015, soit **10%** de la surface boisée européenne, dont **74%** appartiennent à des propriétaires privés

52% du territoire métropolitain est dédié à l'agriculture, en 2018

Près de **40%** du territoire hexagonale est occupé par des zones naturelles, forestières, humides ou sous les eaux
-24% des espèces spécialistes (effectifs concentrés dans un seul habitat) de tout type depuis 1989
-39% des espèces spécialistes

(effectifs concentrés dans un seul habitat) de tout type en milieu agricole depuis 1989, **-14%** entre 2014-2019

20% de habitats naturels sont en état de conservation favorable en 2018
28% c'est le taux moyen des espèces exotiques envahissantes dans l'hexagone, en 2018

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES
ET INCLUSIFS



PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

RÉDUIRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE ET DE MALTRAITANCE

En encourageant des politiques et des dispositifs prévenant, contrôlant et sanctionnant toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés, toutes les formes de maltraitance, d'exploitation, etc. dont sont victimes les personnes les plus vulnérables (enfants)

RÉDUIRE NETTEMENT LA CRIMINALITÉ ET LES DÉLITS ORGANISÉS

En luttant contre les flux financiers illicites et le trafic d'armes, et contre toutes les formes de criminalité organisée ainsi que contre toute forme de corruption et de pratique de pots-de-vin

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION, LA GOUVERNANCE ET L'EXEMPLARITÉ DES INSTITUTIONS

En faisant en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions locales par une gouvernance multiniveaux ; en s'assurant de la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

.....

68% environ de la population ont confiance en l'armée, la justice, l'école et l'hôpital en 2020 (en chute d'un point depuis 2015).

+13% d'homicides entre 2014 et 2019
% environ d'adultes ont déclaré être victimes de violences sexuelle et/ou physique en 2018

55% des personnes pauvres suivies par le Secours populaire en France en 2021 sont fréquemment à découvert. Dès le 15 du mois (47%). Ils sont d'ailleurs plus d'un tiers à

connaître régulièrement la peur de perdre leur logement (37%).

30% des personnes prévenues pour répondre d'une infraction ou d'un délit sont parmi les détenus en 2018 (donc sans inculpation). **+5 points** depuis 2014.

92% des habitants ruraux trouvent leur village sûr, contre **80 %** dans les villes selon le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) en 2021

2 % des habitants en zone rurale auraient observé des phénomènes liés à des trafics ou d'autres formes de délinquance dans leur territoire, contre entre **5 et 7 %** dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants.

90 villes et collectivités sont concernées en 2018 par les dispositifs de « budgets participatifs » (6 villes en 2014 et 80 villes en 2018), selon Le Monde / « Les décodeurs ».

PARTENARIATS POUR LA 17 RÉALISATION DES OBJECTIFS

POUR DES TERRITOIRES
ET DES SOCIÉTÉS EN
COHÉRENCE



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



D'ici 2030, contribuer, faciliter ou créer les conditions pour permettre de :

DÉVELOPPER UN PARTENARIAT LARGE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En encourageant des alliances multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

MOBILISER LA COLLECTE DE MULTIPLES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR AIDER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTOUT AVEC DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

En améliorant la capacité de collecte et de

distribution de l'impôt et d'autres recettes locales, nationales et internationales (et des ressources financières supplémentaires de diverses provenances) au bénéfice du développement durable en général et de l'aide aux territoires plus fragiles en particulier.

RENFORCER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE / TECHNOLOGIQUE ET LA RENDRE STABLE

En permettant les échanges visant l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation entre tous les territoires, et en partageant avec les territoires pauvres, des savoirs à des conditions favorables dans tous les domaines, dont l'informatique et les communications.

1 253 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité à fiscalité propre

en France métropolitaine et les Départements d'outre-mer (DOM) en 2021 pour 34 965 communes.

21 Métropoles (+1 Métropole de Lyon) en 2021, contre 14 en 2017

70% des communes de 500 habitants ou moins ont une situation financière «sans problème» en 2021 selon la Direction générale des collectivités locales.

- 12% est le taux moyen de recul de l'épargne brute (entre 2019 et

2020) des 41 communes de plus de 100 000 habitants (hors Paris) et des 60 intercommunalités de plus de 200 000 habitants. Pour l'ensemble des communes, ce taux est de presque 8%, selon Bercy.

Les communes de 3 500 habitants ou moins gèrent un **budget de 22,6 milliards d'euros** soit près de 26% du montant total des dépenses des communes de métropoles. Ces communes accueillent un tiers de la population nationale.

+84% de croissance des crowdfunding en France en 2020.

Cela représente près de 2 milliards d'euros collectés, selon Financement participatif France

67 plateformes de crowdfunding ont permis de financer près de 169 000 projets en 2021, selon Financement participatif France

En 2019, le taux d'endettement privé correspond à **+153%** du PIB

En 2019, le taux d'endettement public correspond à **+98%** du PIB

+30% de croissance de l'aide publique au développement bilatérale entre 2014 et 2019